

Edito : Défendre et faire vivre la démocratie en santé

Laurent SCHMITT, président de la Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie Occitanie

La démocratie en santé n'est pas un concept subversif : c'est une **exigence concrète**.

Elle s'incarne chaque jour dans l'action de la CRSA et des CTS d'Occitanie. Toutes les voix – celles des usagers, des professionnels, des associations, des collectivités – doivent s'exprimer et être entendues dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé.

Ces dernières semaines, **cette démocratie en santé a été menacée** par des orientations législatives et des projets de réforme qui la remettent en question.

Une **vive opposition de toutes les CRSA** s'est exprimée contre une proposition d'amendement au PLFSS 2026 supprimant le financement de la démocratie sanitaire via le Fonds d'Intervention Régional. Cet amendement - retiré pour le moment - fragilisait la **participation indispensable des citoyens aux décisions qui les concernent**.

Face au projet de réforme des ARS, la CRSA et les CTS affirment avec force la **nécessité de concerter les instances** de démocratie en santé à toute évolution de la gouvernance en santé.

La CRSA et les CTS font résonner et amplifient la parole des habitants de l'Occitanie. Il peut s'agir d'interpellations, de difficultés d'accès aux soins, de parcours trop difficiles. Ces instances portent la diversité des réalités locales au cœur des décisions.

Dans ces derniers jours de l'année 2025 et pour les années à venir, ensemble, **défendons et faisons vivre la démocratie en santé**. ●●●

Sommaire :

Les actus de la CRSA & des CTS - p. 2-3 :

- La CRSA et les CTS s'opposent au projet de réforme des ARS
- CTS 46 : attractivité des métiers
- Avis CRSA sur l'avenant n°2 au PRS

Les actus des Groupes de Travail - p. 4 :

- L'état de santé des Occitans toujours marqué par les inégalités sociales
- Informer et parler de fin de vie

Les actus des Commissions - p. 5 :

- Quelle place pour le proche aidant dans les parcours de soins ?

Agenda de la CRSA



13 janvier : Commission 'Droits des Usagers'

21 janvier : Commission Permanente

10 février : Commission 'Prévention'

11 février : Commission 'Médico-Social'

12 février : Groupe de Travail 'Inégalités Sociales de Santé'

17 février : Commission 'Organisation des Soins'

19 février : Commission 'Droits des Usagers'

Les actus de la CRSA & des CTS

La CRSA et les CTS d'Occitanie s'opposent à la réforme des ARS



Le projet de réforme des Agences Régionales de Santé (ARS), annoncé par le Premier ministre et prévoyant notamment un transfert de compétences médico-sociales vers les départements, suscite une **opposition ferme et largement partagée**.

La CRSA et les Conseils Territoriaux de Santé d'Occitanie expriment leurs **profondes inquiétudes** face à une réforme envisagée sans évaluation préalable ni concertation approfondie. Plusieurs points d'alerte :

- risque d'éclatement des politiques sanitaires, médico-sociales et sociales, au détriment des parcours de santé et des territoires les plus fragiles.
- nécessité d'une approche intersectorielle du système de santé pour lutter au mieux contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Face à ces constats, la CRSA et les CTS d'Occitanie demandent une évaluation rigoureuse des ARS préalable à toute réforme, et l'association pleine et entière des instances de démocratie en santé aux réflexions engagées.

👉 Retrouvez ici le [communiqué signé par l'ensemble des CRSA](#), et la [motion des CTS d'Occitanie](#). ●●●

Le CTS du Lot se mobilise pour l'attractivité des métiers

Le Conseil Territorial de Santé du Lot s'est réuni à Cahors le 17 décembre autour de la thématique de **l'attractivité des métiers de la santé et de l'autonomie**.

A l'ordre du jour :

- L'attractivité des métiers du soin et de la santé, un enjeu mondial, européen, national : état des lieux des impacts et défis pour le territoire du Lot
- Présentation des Objectifs Nationaux Pluriannuels de professionnels de santé à former sur 2026 - 2030
- Partage d'expérience d'initiatives inspirantes pour renforcer l'attractivité :
 - **EREA** (Equipe à responsabilité élargie pour l'autonomie), un service d'aide et de soins à domicile mis en place par l'APEAI-ADAR en se basant sur le modèle 'Buurtzorg', favorisant l'autonomie et la coresponsabilité au sein des équipes.
 - **La Maison des Soignants**, un réseau de maisons physiques et une plateforme digitale dédiée aux professionnels de la santé, pour se **soigner** ; se **former** et se **ressourcer**.
 - La plateforme **prendresoin.francetravail.fr**, qui réunit offres d'emploi, de formation, d'immersion, et informations autour des métiers du soin.



Cette séance a clôturé une riche année 2025, rythmée par 9 CTS pléniers. Le prochain CTS est prévu le 23 janvier, et sera consacré à la thématique de la petite enfance : **"1000 premiers jours: parcours de soins et promotion de la santé"**. 2026 s'annonce tout aussi riche pour le CTS du Lot ! ●●●

Les actus de la CRSA

Avis favorable de la CRSA sur l'avenant n°2 au PRS

La CRSA a été consultée sur le deuxième avenant au Projet régional de santé (PRS) Occitanie 2023-2028. Cet avenant porte principalement sur la **révision du schéma d'organisation de la Permanence des soins en établissement de santé** (PDSES), rendue nécessaire par les évolutions législatives et réglementaires récentes, ainsi que sur l'**ajustement de certains Objectifs quantitatifs de l'offre de soins** (OQOS).

Après un webinaire pédagogique le 17 novembre dernier, puis un débat en assemblée plénière le 9 décembre, la CRSA s'est prononcée favorablement sur l'avenant n°2 au PRS : 53 voix favorables, 8 abstentions et 2 voix défavorables.



La CRSA salue la qualité du travail mené par l'ARS, notamment l'adoption d'une **approche populationnelle** pour la PDSES, fondée sur les besoins des territoires plutôt que sur la seule activité des urgences, ainsi que l'effort visant à garantir une **offre minimale de gardes et d'astreintes dans l'ensemble des départements**, en particulier ruraux.

Elle souligne toutefois plusieurs points de vigilance : la **faisabilité opérationnelle** en contexte de tensions médicales, la nécessité d'un cadre clair pour les **coopérations public-privé**, une meilleure **lisibilité budgétaire** et l'**absence de lignes PDSES** en psychiatrie.

Concernant les OQOS, la CRSA soutient les ajustements proposés mais appelle à **anticiper leurs effets sur les ressources médicales** et à **développer les mutualisations**.

La CRSA réaffirme enfin son attachement à un **dialogue étroit** entre l'ARS, les acteurs de santé et les instances de démocratie sanitaire pour une mise en œuvre équitable et soutenable de cet avenant.

👉 Retrouvez l'avis complet de la CRSA [ici](#). •••

Les actus des Groupes de Travail de la CRSA



L'état de santé des Occitans toujours marqué par les inégalités sociales

Le Groupe de Travail 'Inégalités Sociales de Santé' vous partage les résultats du [**Baromètre Santé Publique France 2024, édition Occitanie**](#), publié ce 11 décembre.

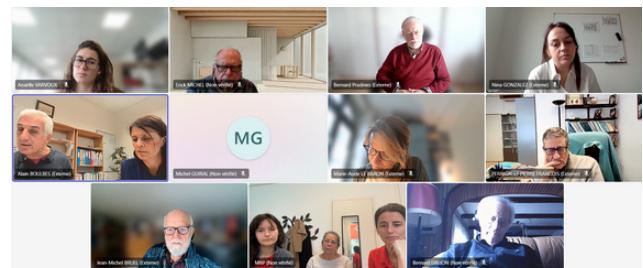
Cette enquête permet de mieux prendre en compte l'impact des déterminants sociaux – âge, sexe, éducation, emploi, situation financière, environnement... – sur la santé :

- Le **tabagisme** est plus fréquent chez les moins diplômés et ouvriers (**28%**) que chez les cadres et diplômés (**14%**), tout comme la prévalence du diabète.
- La prévalence d'**épisodes dépressifs** est plus élevée chez les femmes (22%) que chez les hommes (13%), et les personnes en situation financière difficile y sont **4 fois plus exposées** que les personnes "à l'aise".
- La **sédentarité** (*passer plus de 7h par jour en position assise*) est 3 fois plus fréquente chez les plus diplômés (40% vs 14% chez les non diplômés), mais l'**activité physique** est moins pratiquée chez les moins diplômés (36% vs 55% chez les plus diplômés).
- L'**adhésion vaccinale** est plus faible chez les plus défavorisés, et l'Occitanie fait partie des régions présentant un taux d'adhésion parmi les moins élevés au niveau national.
- L'Occitanie compte parmi les régions qui ont la plus forte proportion de personnes déclarant avoir déjà souffert d'un **événement climatique extrême**, que ce soit au niveau physique ou psychologique.

Un défi pour notre système de santé et de prévention... et donc pour la CRSA ! ●●●

Parler de la fin de vie : anticiper, informer, dédramatiser

Le groupe de travail « Directives anticipées & fin de vie » de la CRSA s'est réuni le 11 décembre dernier pour échanger avec deux établissements sur les façons d'**aborder la fin de vie** avec les résidents, qu'ils soient âgés ou en situation de handicap.



La Maison de Retraite Protestante de Montpellier et l'EANM 'La Canarde' de Pennautier ont présenté leurs initiatives visant à informer les personnes sur leurs droits et sur les possibilités d'accompagnement en fin de vie. À retenir :

- L'importance d'une information claire et accessible (*ressource : [santebd.org](#)*)
- La nécessité d'ouvrir des **espaces d'expression individuels ou collectifs** — comme des groupes de parole. Quelle que soit la forme d'expression (orale, écrite...), l'important est d'anticiper.
- Le rôle essentiel du **travail pluridisciplinaire** (au sein des équipes et avec les familles) pour respecter au mieux la volonté de la personne.

Merci aux équipes de la MRP et de l'EANM La Canarde pour la richesse de ces échanges autour d'un sujet essentiel, encore trop souvent tabou. ●●●

Les actus des Commissions Spécialisées

Quelle place pour le proche aidant dans les parcours de soins ?

La Commission 'Droits des Usagers' de la CRSA Occitanie s'est réunie le 27 novembre dernier à Narbonne pour une journée d'échanges rassemblant usagers, proches aidants et professionnels.

L'objectif : donner la parole aux personnes concernées, croiser les regards, et partager les expériences autour du **rôle des proches aidants** dans les **parcours de soins et d'accompagnement**.



Des recommandations concrètes ont émergé :

- Reconnaître et **clarifier la place des proches aidants** dans tous les parcours de soins et d'accompagnement
- Intégrer la collaboration avec les proches aidants dans la **formation des professionnels de santé**
- **Soutenir les proches aidants** tout au long du parcours de la personne aidée
- Garantir **l'autonomie et le respect de la parole de la personne accompagnée**

Ces recommandations détaillées seront transmises et présentées à la CRSA pour validation, puis relayées aux acteurs pertinents.

Merci à toutes et tous les intervenants et participants pour leur implication ! ●●●



Le comité d'édition de la lettre d'information de la CRSA & des CTS vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2026 pour le prochain bulletin !



Comité d'édition composé du président de la CRSA, des présidents des commissions spécialisées, et de la chargée de mission de la CRSA Occitanie, Anaëlle Varvoux. Pour toute information ou suggestion pour le prochain bulletin, vous pouvez contacter: missions@crsa-occitanie.fr